

Conditions générales

Les conditions générales ci-dessous s'appliquent pour toutes les courses et cours, sauf s'il est spécifié autre chose dans le programme publié sur le site internet www.randolibre.ch.

Les accompagnateurs et accompagnatrices (incluant également les aspirant.e.s) dont le programme figure sur le site de **randolibre.ch**, fonctionnent de manière indépendante et sont responsables des courses qu'ils et qu'elles organisent. Ces personnes disposent toutes d'une assurance responsabilité civile (RC) professionnelle.

Inscriptions

Elles sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Afin d'assurer sécurité et qualité, le nombre de participants peut être limité.

Responsabilités

Les participant.e.s doivent être en bonne santé et avoir une condition physique appropriée au niveau de la course à laquelle ils.elles se sont inscrit.e.s. Un équipement adéquat et en bon état est également indispensable. Ces éléments sont primordiaux et doivent être impérativement respectés.

De manière confidentielle, il est demandé d'informer l'accompagnateur.trice de la course de cas de maladies (cardio-vasculaire, asthme, épilepsie, diabète, allergies, etc.) ou de suites d'accidents (plaques, prothèse, entorse, ménisque, etc.).

Paiement

Les sorties d'**un jour** sont réglées au plus tard **20 jours avant** par virement bancaire sur le compte personnel de l'accompagnateur.trice qui organise la course.

Pour les excursions de **plusieurs jours**, il est demandé un versement de **25% d'arrhes** qui valide l'inscription. Le solde est réglé au plus tard dans les **20 jours** qui précèdent la course.

Annulation

En principe les activités ont lieu par tous les temps. L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme selon les conditions nivologiques, météorologiques, le niveau des participants ou d'autres facteurs influençant la sécurité du groupe. Toute action en dommages et intérêts pour cause d'une modification de programme est exclue.

En cas **d'annulation par l'organisateur**, la totalité du versement est remboursée.

En cas **d'annulation de la part du client**, ce dernier doit payer les frais d'annulation comme suit :

- **20-11 jours** avant le début de la randonnée/du cours : **50%** des honoraires.
- **10-0 jours** avant le début de la randonnée/du cours : **100%** des honoraires.

Autre cas ne donnant droit à aucun remboursement :

- Arrêt anticipé du participant (fatigue, accident, humeur, disponibilité, ...).
- Déplacement de la date de l'activité en accord avec le participant.
- Refus ou renvoi du participant qui est mal équipé ou dont le comportement est irrespectueux.

Prix

Le prix comprend toutes les prestations liées à l'organisation et à l'encadrement d'une excursion par un.e accompagnateur.trice en montagne diplômé ASGM.

Ne sont pas compris dans le prix, les frais de boissons, de repas, d'hébergement et de transport, sauf mention explicite dans le programme ou à l'inscription.

Assurances

Les participants doivent être en possession des assurances suivantes : **maladie et accident**, frais de sauvetage en montagne, par exemple Rega (recommandé) et responsabilité civile. Nous vous recommandons également de conclure une assurance de frais d'annulation (livret ETI, etc.).

Le **for juridique** en cas de litige est situé dans la ville du domicile de l'accompagnateur.trice responsable de l'activité et le droit suisse est applicable, quelle que soit la nationalité des parties concernées.